



C3 : Créer ou favoriser des zones refuges pour le Desman dans les tronçons soumis à de fortes perturbations hydrauliques
> ACTION TERMINEE

Cette action vise à préserver les populations de Desman des Pyrénées dans des secteurs soumis à de fortes perturbations du milieu et à favoriser la recolonisation de ces milieux perturbés. Les zones refuges (affluents, bras annexe, canal, etc.) permettent aux animaux de trouver refuge et sécurité à proximité des zones perturbées.

Site Natura 2000 : « Haute vallée de l'Aude et Bassin de l'Aiguette » (FR9101470)

- octobre 2014 : un bras de l'Aude d'environ 80 mètres de long et 5 mètres de large. Les travaux, réalisés manuellement, ont consisté à dégager l'entrée et la sortie de ce bras pour une mise en eau plus facile : déplacement de blocs, enlèvement de bois morts, création d'un épi déflecteur naturel.
- octobre 2015 : un bras secondaire de l'Aude en amont du pont d'Escouloubre a été modifié sur une dizaine de mètres. Des blocs ont été déplacés afin de faire entrer plus d'eau dans le bras. Cela permet de laisser cette zone active avec un débit réservé faible.
- Octobre 2017 : réouverture d'un bras secondaire de l'Aude de 110 mètres au niveau du pont d'Escouloubre. Bouché par un embâcle, ce bras a été débarrassé de troncs d'arbre, matériaux rocheux, de branches mortes, de plantes aquatiques, de feuilles mortes, de sédiments et de bois flotté.

Site Natura 2000 « vallée de l'Aston » (FR7300827)

- Le ruisseau de Gaget, affluent rive droite du cours d'eau de l'Aston. Ce ruisseau entièrement bétonné sur une centaine de mètres en partant de la confluence avec l'Aston, a été équipé de blocs pour diversifier ses écoulements et faciliter les déplacements (novembre 2017).
- Un ancien canal de dérivation, annexe hydraulique située en rive droite de l'Aston. Le canal est bétonné sur les premiers mètres en amont, puis circule dans une prairie par une succession de micro-seuils et de vasques. Les berges sont remblayées de sable et de terre, voire inexistantes par endroits. Le milieu a été fortement diversifié (installation d'épis, de microseuils, de gabions en berge) et un gîte artificiel à Desman a été installé (novembre 2017).
- Le ravin de la Coume Crose, affluent rive droite de l'Aston en amont immédiat de la centrale hydroélectrique dans un ancien pré évoluant vers une fermeture du milieu par enrichissement et reboisement. Celui-ci a été ré-ouvert (novembre 2017). Deux opérations supplémentaires ont été organisées en 2018 afin de poursuivre les travaux d'ouverture.

